

ADVANT Altana conseille FRENCH FOOD CAPITAL et SOPHIE LEBREUILLY dans l'acquisition du réseau de boulangeries Emile Bec

Cette acquisition permet à l'enseigne SOPHIE LEBREUILLY, dont le fonds FrenchFood Capital est actionnaire, de mettre en œuvre son plan de développement sur tout le territoire français et son ambition de croissance rapide.

Avec ce rachat, le groupe de boulangeries Sophie LEBREUILLY compte aujourd'hui plus de 54 boutiques réparties sur le territoire national, 1 atelier de fabrication de pâtisserie et près de 700 collaborateurs.

Le rachat des Boulangeries Emile Bec dans le sud-est de la France permet ainsi au groupe Sophie Lebreuilly de compter parmi les principaux réseaux nationaux de la boulangerie-pâtisserie dans l'hexagone.

Cette opération est une nouvelle occasion pour ADVANT Altana de démontrer son savoir-faire dans le secteur agroalimentaire.

L'équipe d'ADVANT Altana qui a accompagné French Food capital et Sophie Lebreuilly pour cette opération d'achat était menée par **Bruno Nogueiro** (associé corporate - M&A), et composée d'**Arthur Boutemy** (avocat corporate - M&A), d'**Olivier Carmes** (avocat corporate - M&A), Jean-Guy de Ruffray (associé - IP/IT), Etienne Nicolet (avocat - IP/IT), Mickaël d'Allende (associé - Droit Social), Alexandre Véran (avocat - Droit Social), Anissa Froz (avocate - Droit Social), Philippe de Saint Bauzel (associé - Droit Fiscal), Stéphanie Nègre (avocate - Droit Fiscal), Marie Hindré (associée - Droit des Contrats), Lucie Giret (avocate - Droit des Contrats), Amélie Pinçon (associée - Baux Commerciaux), Sarah Gillet (avocate - Baux Commerciaux).

Autres conseils impliqués dans l'opération : pour l'acquéreur : CAPSTONE Finance (Vincent Boutillier), Due Diligence financière NEXT (Hervé Krissi, Laura Guérin) ; pour le vendeur : Financier : AXE (Jérôme Ranocchi), PVB Avocats (Matthieu Spony).

A propos de French Food capital : FrenchFood Capital est un fonds de Capital Développement indépendant, expert et entrepreneurial, fortement engagé aux côtés de ses participations pour accompagner l'émergence de champions français de la « food » en France et à l'international. Il investit dans les PME et ETI du secteur de l'alimentation qui présentent une forte valeur de marque en répondant aux nouveaux usages et attentes des consommateurs.

Géré par une équipe de professionnels reconnus pour leur expertise sectorielle et leur expérience d'entrepreneurs, FrenchFood Capital a réuni un vaste réseau d'opérateurs, d'entrepreneurs et d'experts pour accélérer la croissance de ses entreprises en portefeuille. Le fonds, dont la Société de Gestion est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (GP-17000005), gère 132 M€ pour des tickets d'investissement compris entre 5 et 15 M€.

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009, qui compte plus de 80 avocats et juristes, dont 22 associés, à Paris et plus de 600 avocats et juristes, dont 140 associés, en Europe continentale et au-delà (14 bureaux) à travers son association avec les cabinets allemand ADVANT Beiten et italien ADVANT Nctm. Les équipes d'ADVANT Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, Technologies – Médias – Télécommunications.

Contacts presse

Arthur BLANC-AUBERT
Gantzer Agency
+ 33 7 60 21 20 34

arthur.blancaubert@gmail.com

Dominique CHANTEUX-GILLET
ADVANT Altana
+ 33 6 63 11 25 46

dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com

